



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/CN.5/1995/L.5/Add.3  
19 avril 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
Trente-quatrième session  
10-20 avril 1995  
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX  
DE SA TRENTE-QUATRIÈME SESSION

Projet de rapport

Additif

Chapitre \_\_\_\_\_

QUESTION PRIORITAIRE : SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

1. La Commission a examiné le point 5 de son ordre du jour à ses 7e et 8e séances, les 17 et 18 avril 1995.
2. Au titre de ce point, elle était saisie des documents suivants :
  - a) Note du Secrétaire général sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social (E/CN.5/1995/8);
  - b) Lettre datée du 28 mars 1995, adressée au Secrétaire général par le Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/50/156).
3. À la 7e séance, le 17 avril 1995, le Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social, Département de la coordination des politiques et du développement durable (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies) et Coordonnateur du Sommet mondial pour le développement social a fait une déclaration liminaire.
4. À la même séance, le représentant des Philippines a fait une déclaration (au nom du Groupe des 77 et de la Chine).
5. Toujours à la même séance, le représentant de la Confédération internationale des syndicats libres, organisation non gouvernementale dotée du

95-11372 (F) 190495 190495

/...

\*9511372\*

statut consultatif auprès du Conseil économique et social (catégorie I) a également fait une déclaration.

6. À la 8e séance, le 18 avril 1995, les représentants de la Chine, de l'Égypte, de la Mongolie, du Soudan, de la Côte d'Ivoire, du Mexique, de l'Indonésie, de l'Éthiopie et du Chili, ainsi que les observateurs du Canada, de l'Inde et du Japon, ont fait des déclarations.

7. À la même séance, l'observateur du Saint-Siège a également fait une déclaration.

8. Toujours à la même séance, les représentants de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que l'observateur de l'Organisation internationale du Travail ont fait des déclarations.

-----